Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 26 Safar 1445
12 Septembre 2023

N° 106

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2149**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2151**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2155**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2155**
Avis aux créanciers..... **2157**
Convocations
Sociétés anonymes **2157**
Sociétés à responsabilité limitée **2161**
Divers
Avis au public..... **2161**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Regulatory Control Systems «RCS» SA

Société anonyme

Au capital de 14 200 Dinars

MF : 1644262H/A/M/000

Siège social : l'Immeuble de Carthage, Bloc B, 1er étage, Les Jardins du Lac II,

Les Berges du Lac, Tunis 1053, Tunisie

Selon procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 26/7/2023, enregistré à la recette des finances du Lac le 29/8/2023 sous le n°23506929, quittance n°85496, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 5/9/2023 sous le n°2023157640 il a été décidé la dissolution de la société et sa liquidation avec nomination de M. Mohamed Rekik comme liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus. Les créanciers de la société doivent produire leurs titres de créance au siège de la société dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis.

2023T00848SANB2

Notice destinée à l'information aux Actionnaires

SOCIETE DU LAC DES ACTIVITES DE LOISIRS

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 Dinars

Siège social : Club Nautique - les Berges du Lac - 1053 Tunis

MF : 1510506T/A/M/000

Suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 septembre 2022 et conformément aux dispositions de l'article 302 du code des sociétés commerciales, le Directeur Général de la société du Lac des Activités de Loisirs "SLAL" informe les actionnaires que le capital social sera augmenté selon les indications suivantes :

- Dénomination sociale : Société du Lac des Activités de Loisirs "SLAL"

- Forme de la société : S.A

- Montant du capital social : 2 000 000 Dinars

- Montant de l'augmentation à réaliser : 1 304 000 Dinars

- Adresse du siège social : Club Nautique - les Berges du Lac - 1053 Tunis

- Objet social : Animation Touristiques

- Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Le 04 septembre 2023 AC011222023.

- Nombre des actions à souscrire contre numéraire et la somme immédiatement exigible : 13040 actions nouvelles avec la libération du montant de 1 304 000 Dinars

- Valeur nominale de l'action à émettre : 100 Dinars

- Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : Tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise

- Stipulations relatives à la répartition du résultat et à la constitution des réserves : 5% réserve légale, le reliquat sera réparti par l'assemblée générale ordinaire

- Nom de la banque qui recevra les fonds provenant de l'augmentation : Albaraka - Agence du Lac

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la notice.

2023R02146SANB2

SOCIETE ALFET EL MACHIA

Société anonyme

Au capital de 9 800 000 Dinars

Siège social : Zone industrielle - Bir Kassaa - Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 1426251 P

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le 20/7/2023, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 21/8/2023 sous le n°23702886, Quittance n°M040231, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 30/8/2023 sous le n°2023155887.

Il a été décidé ce qui suit :

1- Nomination de M. Wassim Hachicha en tant que Directeur Général Adjoint et définition de ses pouvoirs.

2- Instauration d'un nouveau mécanisme de signature conjointe des opérations financières.

2023R02151SANB2

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD»

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch - Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Selon le procès verbal du Conseil d'Administration en date du 8 mai 2023, enregistré à la recette des finances de Médenine en date du 13 juillet 2023 sous le numéro 23703314 Quittance n°M060264, le Conseil d'Administration a décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Abdennaceur LAFI en qualité du Président Directeur Général de la société pour une période de trois années (2023, 2024 et 2025 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025) avec les mêmes pouvoirs, émoluments et avantages qui lui ont été précédemment attribués afin de gérer la société conformément aux réglementations en vigueur.

Ce procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 31 août 2023 et a été publié au bulletin officiel n°173 sous le numéro 2023156558.

2023X01152SANB2

Clinique Générale et Cardio-vasculaire de Tunis

Société anonyme

Au capital de 5 400 000 Dinars

Voie X 2 - Cité El Khadhra - 1003 Tunis

Registre de commerce : N°B118591997

Matricule fiscal : N°047367J/A/M/000

1. Suivant le PV du Conseil d'Administration du 30 Août 2023 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 31/8/2023 sous le n°23805421 Quittance n°M0790037 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE). Dossier n°2023157255 du 4/9/2023.

Il a été décidé la nomination du Directeur Général Monsieur Abdessattar Ben Hamida.

2023402190SANB2

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES "S.A.H"

Société anonyme

Au capital de 84 015 979DT

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 492586 Z/A/M/000

Affiliation CNSS : 187163/50

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/6/2023 enregistré à la recette des Finances Charguia - Tunis, le 26 juin 2023 sous le n°23704919, Quittance n°M76266, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 3/7/2023 sous le n°2023132385, il a été décidé :

1- Lecture et approbation du rapport annuel du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe de l'année 2022.

2- Approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2022 ;

3- Affectation des résultats de l'exercice 2022 et Distribution de dividendes;

4- Approbation des conventions règlementées ;

5- Quitus aux Administrateurs;

6- Attribution de jetons de présence au titre de l'exercice 2022

7- Attribution de rémunération aux membres du Comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2022;

8- Renouvellement des mandats des administrateurs, la société EKUITY CAPITAL et Mr. Mohamed Amine BEN MALEK pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

9- Nomination de Mr. Slim Ouali, administrateur indépendant pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

10- Report de l'Assemblée Elective de l'administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/06/2023, enregistré à la Recette des finances Charguia 1 - Tunis, le 26/6/2023, Enregistrement n°23502956, Quittance n°M5958, le capital social a été augmenté à deux millions trois cent trente-trois mille sept cent soixante dix sept (2 333 777) Dinars par incorporation de résultats reportés et ce, par l'émission de deux millions trois cent trente-trois mille sept cent soixante-dix-sept Actions nouvelles (2 333 777), d'une valeur nominale d'un (01) Dinar chacune à raison d'une (01) action nouvelle pour Trente-cinq (35) actions anciennes avec 07 rompus.

Le capital social a été porté de :

De 81 682 202DT à 84 015 979 DT

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/6/2023, a été déposé au RNE le 3/7/2023 sous le n°2023132221.

Suite à la réalisation de l'augmentation du capital, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à quatre vingt quatre million quinze mille neuf cent soixante dix neuf (84 015 979) Dinars, divisé en quatre-vingt quatre million quinze mille neuf cent soixante dix neuf (84 015 979) actions d'un (01) Dinar chacune, numérotées de 1 à 84 015 979, souscrites en numéraire et libérées en totalité».

2023402195SANB2

FLORA PARK S.A

Société anonyme

Capital social : 3.787.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - 1002 le Belvédère Tunis

Identifiant Unique : 0381728D

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 24/7/2023 enregistré à la Recette de l'enregistrement des Actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 14/8/2023 sous En°23803737 Qn°7181& Attestations en Bourse.

Il a été décidé des donations d'actions.

Un exemplaire du P.V et des attestations a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 6/7/2023 sous identifiant unique n°0381728D et dossier n°2023133648.

2023402197SANB2

SOCIETE DE RESTAURATION ET DE LOISIRS

- LE LAGON SA -

SA au capital de 450.000 Dinars

Siège social : S22 Immeuble Sabrine, cité Khalil, Gammarth, La Marsa - Tunisie

IU : 0030538Y

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Juin 2023 enregistré à la Recette des Finances la Marsa le 7 Août 2023 sous le numéro 23704868, quittance n°096434. Dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises. Il a été décidé ce qui suit :

- Réduction du capital social de la société en vue de l'absorption des pertes antérieures pour un montant de 450.000 Dinars le portant ainsi provisoirement à néant et l'annulation de 45.000 actions.

- Augmentation du capital social de la société d'un montant de 50.000 Dinars par conversion du compte courant associés et l'émission de 500 actions d'une valeur de 100 dinars chacune.

- Suppression du droit préférentiel de souscription.

- La modification en conséquence de l'article 5 des statuts.

Une copie de ce procès-verbal a été publiée au Registre National des Entreprises sous le n°20231575378 le 5/9/2023.

2023402199SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Avis

Suivant acte S.S.P du 15/8/2023 enregistré à la recette des finances Carthage le 15/8/2023, quit n°M084694, enreg 23202217, Nisaf Belkhiria C.I.N n°05495812, Mtr Unique 1584636J demeurante au 29 rue Hamouda Mâali Kram El Gharbi Tunis a cédé le fonds de commerce exploité rez-de-chaussée villa n°29 rue Sophonisbe Carthage Hannibal jardin d'enfants, avec ses éléments corporels et incorporels à Nabagh Jarraya C.I.N n°08348688, rue El Hamma 6 El Menzah 5 Tunis.

Les oppositions au montant de la cession seront adressées à l'adresse du bénéficiaire indiquée dans les 20 jours qui suivent la parution au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Achourouk et le Quotidien du 24/8/2023.

2023T00833FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Slimen le 31/8/2023 quittance n° M047050 enregistrement n°23201966 ; Mr Bechir Fitouri a cédé à Hayfa Naji le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au rez-de-chaussée cité couraille 3 Slimen Riad Nabeul exploité comme café. Les oppositions doivent être formulées auprès du vendeur Mr Bechir Fitouri à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T. Tél 58 809 370. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 3/9/2023.

2023T00849FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte s.s.p enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 01-9-2023 sous le n° 23204103, Madame Rym Mosreane, CIN n°05450584 a vendu à la société "Sté Manuella SARL" son identifiant unique 1339702H, le fonds de commerce sis au centre commercial Azur City BTR 15, au rez-de-chaussée sous le nom de Pretty Women destiné à la vente des parfums, et devenu pour le prêt à porter.

Les oppositions se reçoivent entre les mains de la vendeuse Madame Rym Mosreane, au 34 rue du Théâtre Romain, Carthage Tunis.

Cette annonce est parue au journal la Presse du 7/9/2023.

2023T00850FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 20/8/2023 et enregistré à Fouchana le 21/8/2023, sous le n°23203464, quittance n°M072120, Monia Mehrzi et Ameni Jlassi ont vendu à Njiba Mehrzi la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Taher Haded Fouchana.

Les oppositions seront reçues auprès de l'acheteur dans un délai de 20 jours de la publication au JORT.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 7/9/2023.

2023R02145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 4/9/2023 enregistré à la recette des finances de Kebili le 5/9/2023 sous le numéro 23203749 quittance numéro MO18990, Mr Laajimi Saif a vendu à Mme Mohamed Ali Amal la totalité du fonds de commerce qui représente un café du premier rang et exploité à la Rue Salah Ben Youssef.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains du vendeur Mr Laajimi Saif à son domicile sis à la rue de Sousse n°5 Kebili Nord Kebili dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 7/9/2023.

2023R02147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente par acte sous seing privé rédigé par M. Cherif Hanen dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag ; enregistré à la recette des finances de Morneg le 4/9/2023 quittance n°M056491, Mme Leila Langliz domiciliée à l'avenue Habib Bourguiba Klibia Nabeul a vendu à Mouhamed Salah Hamaraoui domicilié au 24 rue 9102 Jbal Jloud Tunis le fonds de commerce sis à la route Chela Morneg destiné vente de bijoux.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur à son domicile à 24 rue 9102 Jbal Jloud Tunis vingt jours à partir de la date de la publication au JORT. Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 07/9/2023.

2023R02152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/8/2023, enregistré à la recette des finances de Zarzis sous le numéro 23202254 quittance numéro M077992, Monsieur Chaouki Hbit demeurant à el Ogla Zarzis, a vendu à Monsieur Taoufik Lichehib

demeurant à la route de Djerba km1, Zarzis la totalité du fonds de commerce sis au souk brik Zarzis.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, auprès de l'acheteur dans son adresse indiquée ci-dessus.

Cet avis a été déposé au journal Echourouk le 10/8/2023 sous référence IP123/01859.

2023R02157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11 Août 2023 enregistré à la Recette des Finances Rue Victor Hugo - Sousse le 23 Août 2023 sous le n°23203485 Quittance n°50999 la société «2 M Food» Sarl représentée par son Gérant M. Azzous Mohamed Moez Sarl immatriculée au RNE sous l'IU n° 1554403B ; a cédé à la société «Manchester» Sarl, représentée par son Gérant Abdallah Khlif, immatriculée au RNE sous l'IU n°1611322Y, la totalité du fonds de Commerce exploité dans les locaux sis au RDC de l'immeuble «Corona» sis à l'avenue Taieb Mhiri, Sousse faisant partie du TF n° «13980 Sousse» et ayant l'activité de restauration rapide sous l'enseigne «PLAN B».

Toutes les oppositions seront acceptées auprès M. Moez Hicheri en sa qualité de «Tiers Détenteur du Prix» titulaire de la CIN n°05442466 du 20/6/2022 ayant élu domicile à l'Immeuble Edisson, rue Alfred Nobel, ZI Kheireddine Kram, société 2M Pharma, Tunis dans un délai de vingt (20) jours à dater de la date de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions hors délai ne seront pas acceptées.

Cet avis est paru aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien en date du 7/9/2023.

2023R02158FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 3/7/2023 enregistré à la recette des finances de Houmet Souk Djerba en date du 4/7/2023 quittance n°M063706, Mr Haji Aymen demeurant à Fatou Houmet Souk Djerba, a vendu à Mme Ben Younes Marwa demeurant à El Marsa Houmet Souk Djerba ; le fonds de commerce à usage de commerce sis à la Route Zone Touristique Midoun Djerba en face complexe dar EL Hakim Houmet Souk Djerba; et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans le bureau de maître Talagh Mongi situé à l'avenue Salah Ben Youssef complexe Echiraa bureau 8 Houmet Souk Djerba et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Echourouk le 01/9/2023.

2023R02159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé portant les signatures légalisées de deux parties auprès de la municipalité de Menzel Bourguiba en date du 29/8/2023, enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba en date du 31/8/2023 sous le n°23201809 Quittance n°M061741, Monsieur Wael Hanafi titulaire de la carte d'identité nationale n°08387153 délivrée le 10/7/2023, matricule fiscal n°000/C/N/1243484/Q, l'identifiant unique n°1243484Q, a vendu à madame Latifa Ben Salah épouse Majdi Zhani, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que vente de jus au local sis à la rue Hédi Nouira Menzel Bourguiba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Mzoughi Olfa, avocate à la cour de cassation, titulaire de la CIN n°05685405 et de matricule fiscal 995967 /E, en son étude sis au 6 rue Hédi Cheker Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Etant observé que cet avis est paru en langue arabe au Journal Echourouk du 5/9/2023, page 15, colonne 02 et en langue française au Journal le Quotidien du 5/9/2023, page 28, colonne 01.

2023R02162FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de cession enregistré à la recette des finances Mégrine le 18/8/2023 sous le numéro 23104606 Quittance n°M064180 Mr Mohamed Ali El Ouni a vendu à Madame Mariem Elouri le fonds de commerce ayant pour activité la location de robes et de meubles. D'un local situé au premier étage au numéro 17, Rue Farhat Hached Sidi Rezig Mégrine Ben Arous. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de bénéficiaire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Un avis de vente est paru au journal «le Quotidien» le 7/9/2023.

2023R02165FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 10/5/2023, rédigé par l'huissier de Zaouiet Sousse Maître Fatma Bourkhis et Maître Monia Mhamdi, enregistré en date du 26/5/2023 à la recette des finances de Zaouiet Sousse sous Quittance n°M022953, Mr Kamel Nabli, titulaire de la CIN n°02964436 et sa femme Mme Saïda Limeme titulaire de la CIN n°05524478, ont cédé en tant que don à leur fils Mr Zidène Nabli, titulaire de la CIN n°12856936, la totalité du fonds de commerce du local, destiné Vente pièces de rechange moto sise à l'Avenue Habib Bourguiba n°36 Ksibet Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 8/9/2023.

2023S01062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 31/8/2023, enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse sous le n°23202141 quittance n°M033899, Monsieur Monir Bn Frej titulaire de la CIN 02973196 demeurant à Zaouiet Sousse a vendu à Monsieur Nabil Taher titulaire de la CIN 09275656 demeurant à Ksibet Sousse la totalité du fonds de commerce - vente des poulets - situé à Zaouiet Sousse.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Achourouk le 8/9/2023.

Les oppositions doivent se feront entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT.

2023S01065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par l'avocate Hayet Bannour en date du 28/8/2023 et enregistré à la Recette des Finances le 4/9/2023 sous le n°M054745. Mr Mohamed Amine Kortas titulaire de la carte d'identité n°09289850 a cédé à Mme Selma Issa titulaire de la carte d'identité nationale n°02917204 la totalité du fonds de commerce exploité actuellement en librairie sis au 5027 Rue Moussa Ben Nasir Cité Erriadh Sousse, enregistré au registre de commerce sous l'identifiant unique n°1818462/D.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT à l'adresse de Maître Bannour Hayet sis au Boulevard de l'Environnement Akouda.

Cet avis a été publié le 8/9/2023 au journal Le Quotidien.

2023S01066FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 27/7/2023 et enregistré à la recette des finances de Teboulba le 23/8/2023 sous numéro de quittance M041739 Sté accessoire industriel de Sahel SARL MF 1130952/Y a vendu à la Sté gloire de textile située à Monastir MF 1801906/A le fonds de commerce «vente des matières INDUSTRIELLES» situé à Teboulba avec tous ses éléments, la vente comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront dans un délai de 20 jours de sa publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 8/9/2023.

2023S01067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Cité Riadh Sousse le 6/9/2023 sous n°22202458 quittance n°M055479. Mr Najeh Ben Khélifa Manoubi, titulaire de la CIN n°08255508 a vendu et cédé à Mr Kamel Ben Ali Dachraoui, titulaire de la CIN n°05144868, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente des volailles et dérivés (identifiant Unique n°1736912E) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 54 Rue Des Jardins - Cité Rayhane- Ezzouhour- Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 8/9/2023.

2023S01069FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte légalisé le 01/9/2023, à l'arrondissement Rbadh Sfax, enregistré à la recette des finances de Sfax sous reçu n°M042920 et enregistrement n°23202520, Mr Mokhlis Bilalia, C.I.N n°05392728, demeurant à la route elmatar cité elbahri 3, rue 2241 n°19 Sfax, a cédé à Mr Kara Jawhar, C.I.N n°08410239, demeurant à la route de Tunis Sakit Ezit n°10 rue Ksnatina Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la tôlerie et la vente des pièces auto et dans le lavage, sis à la zone n°4, Rue Bachir Mahathabi n°54 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de M. Kara Jawhar, Rue Atlass, imm ben Arab, rez-de-chaussée, Sfax, dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est paru au journal le Quotidien le 7/9/2023.

2023X01153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/8/2023 et enregistré à la recette des finances de la route de Tunis Sfax le 4/9/2023, sous le numéro quittance M085854 et numéro d'enregistrement 23203110, Monsieur Hachicha Mahmoud a vendu à Monsieur Bilel Sassi, la totalité du fonds de commerce, sis à avenue 5 août immeuble Triki Sfax, dont l'activité est vente et réparation des télévisions.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours entre les mains de Maître Baccar Amine avocat sis au 13 rue Léopold Senghor immeuble Kammoun 3000 - Sfax.

Un extrait a été publié au Journal le Temps du 7/9/2023.

2023X01154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/8/2023 enregistré à la recette des finances de Raoued en date du 16/8/2023 quittance n°M091410 ; Enregistrement 23204099; Monsieur Ridha Ben Romdhane titulaire de la CIN 08327820 a vendu à M.Ghassen Ejmai titulaire de la CIN 07409941, la totalité du fonds de commerce avec

ses éléments corporels et incorporels, sis au Km7 Jahfer Route de Raoued Ariana, au prix de 10.000.000 dinars déposés entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'expiration du délai légal.

Toute opposition sera effectuée au cabinet de Maître Mouna Ben Romdhane sis au 42 Rue Hédi Chaker Tunis, IMMEUBLE AFRICA MODE BEN SALEH. La publication de la vente a été faite aux journaux La Presse et Assahafa en date du 26 Août 2023.

2023402192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 31 août 2023 et enregistré à la recette des finances de la Marsa le 4 septembre 2023 sous le numéro 23205492 Quittance numéro M106312. La société Ekuity Capital, société anonyme, immatriculée au Registre National des Entreprises, sous l'identifiant unique n° 0002802M et ayant son siège social au Lotissement Al Nakhil, Cité les Pins, Les Berges du Lac II, Zone 5, lot n° HSC3/3-1053, a vendu à la société El Hana live, société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre National des Entreprises, sous l'identifiant unique n°1822226X et dont le siège social est chez groupe Poulina sis au RN 1, Kilomètre 12, 2097, Boumhel, Bassatine, la propriété du Fonds de Commerce hôtelier, situé au 36 Avenue Taieb Mehiri, Gammarth, 2078 La Marsa, et exploité sous l'enseigne «Môvenpick Gammarth Hôtel».

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur Ekuity Capital ayant son siège social au Lotissement Al Nakhil, Cité les Pins, Les Berges du Lac II, Zone 5, lot n° HSC3/3-1053, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 8 septembre 2023.

2023402198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à Carthage le 5/9/2023 Reçu numéro M90347 numéro d'enregistrement 23202459 Seifeddine Ben Mohamed Jalel Ben Amor Ferjani Titulaire du registre de commerce A01207162021 matricule fiscal W1722514 a vendu à Firas Ben Wajdi Ben Mohamed JMAL en sa qualité de directeur fondateur de la société Fj CARS BUSINESS s.a.r.l en cours de constitution tout le fonds de commerce sis au km 9 route de la Marsa.

Un avis est publié sur le journal Alchourouk du 7/9/2023.

Toute opposition se fait dans un délai de vingt jours entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds de commerce.

2023402203FCCC2

Renonciation d'un local

Par acte SSP en date du 24/7/2018 enregistré à la recette des finances d'Attadhamen le 3/10/2019, enregistrement 19103665, quittance n°M102029. Mme Fadhila bent Hmida ben Ali Khalil veuve le défunt Mohamed El Hédi AL Najjar Titulaire de la CIN n°00145001, Mme Hajer bent Mohamed El Hédi AL Najjar Titulaire de la CIN n°00270465, Mr. Sofien ben Mohamed El Hédi ben Salah AL Najjar n°04607520 Mr. Samir ben Mohamed El Hédi ben Salah AL Najjar 00229175 selon l'héritage successeur de leur défunt père, bent Mohamed El Hédi AL Najjar, pour un entrepôt qui ouvre sur la route, sa superficie est d'environ 50 m² et il est situé à Ennasr, km 4,5 Al-Manhila Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains des assignateurs à l'adresse du local dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 1er septembre 2023.

2023402205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente du 9/8/2023 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 14/8/2023 quittance numéro M089989 sous le numéro 23205904 Monsieur Farhat Ben Chabane Faidi titulaire de la CIN n°07586639 a vendu par procuration visée par le Consulat de la République Tunisienne de Monreale sous le numéro 1850 de Monsieur Fethi Ben Salem Ben Mohamed Faidi titulaire de la CIN n°07540369 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant au local sis à la Rue Montazah n°1 le Kram destiné pour l'activité du FAST FOOD et Pizzeria à Monsieur Ousam Ben Othman Ben Amara Marzouki titulaire de la CIN n°05483348.

Cet avis a été publié le 19/8/2023 au journal Echourouk.

Les oppositions doivent être présentées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au bureau de l'avocat sis à la résidence narjas 1er étage bureau n°1-2 Avenue du Japon Montplaisir.

2023402206FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 02/8/2023 enregistré à la recette des finances de rue H.Thameur le 7/8/2023 sous le n°M049015 enregistrement n°23302788. Mr Hamida Said titulaire de la CIN n°00574037 a loué à la société Mabillon MF : 1277983P la totalité d'un fonds de commerce sise à l'angle 13 rue Ali Bach Hamba et 54 rue Mokhtar Attia - Tunis tout commerce pour un an renouvelable commence le 20/8/2023 jusqu'au 19/8/2024 publié le 17/8/2023 au journal Echourouk.

2023T00852FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/5/2023 enregistré à la Recette des Finances, à la route Al

Ain Sfax, le 9/6/2023, Quittance n°MO39168, Enregistrement n°23302933. La Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est à POULINA, GP 1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Madame Najla Louati, demeurant à la route El Ain Km 05, Impasse Masmoudi, Sfax, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à la route El Ain Km 6.5, centre Maalla, Sfax à compter du 15/6/2023.

Cet avis est publié au journal Le Quotidien le 5/9/2023.

2023R02164FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat de gérance libre enregistré à la Recette des Finances de Mohamed Maârouf Sousse le 10 mars 2023 sous le numéro 23300853, avec le numéro de reçu M020921 entre M. Hazem Ben Mohamed Jaziri, propriétaire du fonds commercial connu sous le nom de "Buzy Beans", ayant pour activité un café avec tous ses éléments matériels et immatériels, par le biais de la gérance libre au profit de M. Naji Ben Al-Akhdar Ben Ahmed Hammami, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 03737713.

2023S01068FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP rédigé par Maître Ahmed Abbes enregistré à la recette des finances du Lac le 4/9/2023 quittance n°M086612, enregistrement n°23307050 Mme Hedia bent Belgacem ben Ahmed Khabouchi titulaire de la CIN n°03771717 demeurant au n°12 rue Hédi Chaker, Cité Ettadhamen Ariana a loué à la société «Société Asslia By Jebali» en cours de constitution et représentée par son gérant Mr. Makrem. Ben Abidi Ben Saleh Jebali titulaire de la CIN n°07454095 demeurant au n°14 Rue Hédi Chaker - cité Ettadhamen Ariana, le fonds de commerce exploité comme un salon de thé et pâtisserie sis à l'immeuble sis à la rue Lac Victoria Les Berges du Lac 1.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Makrem Jebali demeurant au n°14 rue Hédi Chaker Cité Ettadhamen - Ariana, dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au JORT.

Cet avis est publié au journal La Presse le 7/9/2023.

2023402189FCCC3

Avis

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Denden le 29/6/2021 n° de quittance M037032 n° d'enregistrement 21301756, Madame Chedia Mannei titulaire de la carte d'identité nationale n°00786564 a donné en gérance libre à Mr Slim Nouiri titulaire de la carte d'identité nationale n°07346476 le fonds de commerce "vente de fruits secs" sis au 24 rue Ibn el Aouem Manouba centre pour une année renouvelable à partir de 01/7/2021 finissant le 30/6/2022.

Cette publication a été insérée au journal le Quotidien le 20/5/2023.

2023402191FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Adresse : Nikrif 5 Délégation Remada Gouvernorat de Tataouine

Selon récépissé n°68 du 4/10/2022, il est constitué un groupement de développement agricole :

Dénomination : Groupement de Développement Agricole Ezdihar Nikrif 5

Siège social : Nekrif Délégation Remada Tataouine 3286

Objet : Création d'une superficie irriguée

Durée : 99 ans

Président du conseil : Mr. Salem Ben Dermech est nommé président du conseil de groupement.

Trésorier : Mr. Nouredine Sbissi est nommé Trésorier de groupement.

2023R02148APSF1

Constitution d'un syndic

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndic des co-propriétaires de l'immeuble Fatma Regency sis à Cité les Palmeraies lotissement El Wifak Ain Zaghouan, en date du 3 Août 2023, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 21 Août 2023 sous le numéro 23706032 quittance numéro 91624, les co-propriétaires ont décidé de constituer le syndic des co-propriétaires de l'immeuble Fatma Regency comme suit :

Président : Mohamed Temimi.

Trésorier : Nizar Kharbeche

Secrétaire général : Mokhles Mahjoub.

2023402188APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C : B142431996 Tunis.

La partie saisie : Mr Driss Ben Med M'Hadhbi titulaire de la C.I.N n°06278422 délivrée à Tunis le 26/10/1998, demeurant au 13 rue Tazarka Soliman.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000.

Propriété saisie : TF n°45479 Tunis "ELSAADA 1387" situé au 10 Km du centre de Slimane. C'est 1 terrain agricole de 67865m² dont 59740 appartient à la partie saisie se compose de 2 lots n°32 et 10 contient 13 oliviers et cultures de raisins et culture des agrumes avec réseau d'irrigation goûte à goûte et entouré par des arbres des cyprès avec aussi d'1 local de 2 étages de 30 m² et 1 garage de 25 m² avec un puit profond.

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 637.186.840 sans les dépenses

Date et lieu de la vente : 02/10/2023 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Grombalia.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T00851VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude maître Riadh Ahmadi

Avocat prés la cour de cassation

06 cité municipale 1er étage Hammam-Lif

Tél : 71 437 974

Fax : 71 211 263

Mat fisc : 000/P/A/818776/M

Poursuivant : Hasna Belhaj son domicile élu à l'étude de maître Riadh Ahmadi avocat auprès de la cour de cassation, 06 cité municipale 1er étage Hammam-Lif.

Partie saisie : Habib Hadoud, domicilié à Avenue Elbassatine prés Nadhif Boumhal.

Avocat poursuivant : Maître Riadh Ahmadi avocat prés la cour de cassation, 06 cité municipale 1er étage Hammam-Lif.

Immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit 160 parts du titre foncier n°42325 Ben Arous nommé «sanietnabli» constitué d'un immeuble au rez-de-chaussée avec 2 chambres et un salon et une cuisine et une salle de bain à l'extérieur (la superficie de l'immeuble bâtie est de 120 m).

Mise à prix : la mise à prix est de quatre vingt dix sept milles trois cent trente neuf dinars, 200 millimes (97.339.200) après rabattement de quarante pour cent du prix outre les frais de poursuite et honoraires d'avocat qui seront évalués le jour de l'audience.

Date et lieu de l'audience : le mercredi 4/10/2023 à partir de 9 h du matin devant la chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

2023R02180VEPA1

Vente Immobilière

Maître Kasdallah Naceur

Avocat à la cour de cassation

Rue Commandant Bejaoui, immeuble Cojeb - Sousse

Tél : 73 225 910

Fax : 73 211 563

MF : 189448/VAP/000

E-mail : societekasdallah@gmail.com

La vente aura lieu devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse jeudi 5 octobre 2023 à 8:30 H du matin.

Nom du saisissant : Union internationale des banques, représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre du commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B5161996 Domiciliée au 65 Av Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

Les Héritiers de Slah Eddin Ltaief :

1) Sa veuve : Saida Bouhejba, domiciliée à la rue el farabi n°5 Sousse.

2) Ses fils :

- Youssef Ltaief, promoteur immobilier.

- Mohamed Ammar Ltaief.

- Rim Ltaief, directrice commerciale d'une société.

Tous domiciliés rue el Farabi n°5 Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Kasdallah Naceur avocat à la cour de cassation, Rue commandant Béjaoui, Immeuble Cogeb, App.B2-3 Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi :

1- propriété dite "LTAIEF 05" objet du titre foncier n°142128 Sousse composé de la parcelle n°15 d'une superficie de 29 m².

Il s'agit d'un appartement au 2ème étage.

2- La propriété dite "Eltaief n°7" objet du titre foncier n°142130 Sousse composé de la parcelle n°20 d'une superficie de 34 m².

Il s'agit d'un appartement au 2ème étage.

Mise à prix après rabais :

Le 1er appartement : 20.880.000 d

Le 2ème appartement : 24.480.000 d

Les deux appartements : 45.360.000 d

Conditions de visite : Chaque jour avec le respect de l'inviolabilité du domicile.

2023S01064VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Youssef Lahmar

Avocat

Il sera procédé le mercredi 4/10/2023 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Mohamed Salah Ben Othman Miled, demeurant au n°117 Avenue Habib Bourguiba - Zeramdine, CIN n°04115841 (en sa qualité d'emprunteur).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF 50684 Monastir relatif à la propriété nommée «HAIFA», d'une superficie totale de 174 m², situé à Zeramdine gouvernorat de Monastir. Il s'agit selon l'expertise d'un Immeuble composé d'un rez-de-chaussée (relativement ancien) avec deux étages en cours de construction situé à l'avenue Habib Bourguiba à Zeramdine en face de la mairie.

Le rez-de-chaussée se compose du côté nord d'un espace couvert utilisé comme café ouvrant sur l'avenue Habib Bourguiba, d'une superficie de 95 m², et du côté sud d'une maison qui se compose d'une petite cours, deux chambres, une cuisine, deux W.C et un préau d'une superficie couverte de 60 m². L'accès à la maison se fait à travers la cours de la maison du frère du créancier Monsieur Abdelmajid Miled, qui se situe au sud du bien objet de la vente.

Le 1er étage qui est en cours de construction, se compose d'un espace couvert d'une superficie de 147 m² avec des escaliers menant au 2ème étage.

Le 2ème étage est d'une superficie de 147m². Il est en cours de construction, et se compose d'un hall, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain, des W.C, et 3 Terrasses, pas encore finis. Il donne sur les côtés nord, sud et ouest.

Le bien immobilier objet de la vente est limité au nord par une voie publique, à l'est par les héritiers de Salem Miled, au sud par Alaya Miled (la partie la plus importante) et la maison de Abdelmajid Miled (pour le reste), à l'ouest par la propriété de Abdelmajid Miled.

Mise à prix :

Quatre cent trente cinq mille cent dinars (435.100,000DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2023S01070VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur judicaire

En vertu de l'ordonnance sur requête numéro 7992/23 émanant du tribunal de première instance de Sfax en date du 30/8/2023 il a été décidé la nomination de maître Souphia Gharbi son cabinet sis à l'avenue 14 Janvier immeuble les EMIRS étage numéro 3 bureau numéro 3 Sfax en tant que liquidatrice de la société MEUBLE AFIF numéro Identifiant unique 0620412S. Chaque créancier doit présenter les pièces justificatives de ses créances dans un délai d'un 1 mois à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023X01143VEPA2

Prolongation des délais de réception d'offres pour la cession de "Titre Foncier n°10246 Gabès"

Dans le cadre de la loi 36 - 2016 relative aux procédures collectives

Lors de l'assemblée tenue le 13 Juin 2023, le juge-commissaire de la faillite de l'agence technique de transit ATTS, autorise le syndic de faillite de prolonger les délais de réception des offres relatives à la vente de titre foncier n°10246 Gabès et également de refaire les publications nécessaires. Ainsi, la date limite d'acceptation des offres sera fixée le 26/9/2023, pour qu'elles soient présentées à l'assemblée du 3/10/2023.

De ce fait, le Syndic de la faillite, informe tout intéressé par l'acquisition de titre foncier n°10246 Gabès qu'il pourra retirer le cahier des charges, à partir de la date de publication du présent auprès de son siège situé à l'avenue Abou Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Bloc A 1er Etage Bureau n°101- 3000 Sfax.

Tout intéressé pourra également rendre visite au titre foncier n°10246 Gabès situé à cité des infirmières rue de plage la délégation de Mtrach Gabès et ce pendant tous les jours ouvrables entre 9h à 12h et ce après la fixation à l'avance d'un rendez-vous avec le syndic de faillite Mr Hbib Maalej (74 202 500).

2023X01144VEPA2

Avis de cession

Société d'animation et de loisirs "FREE TIME"

Capital : 610 000D

Identifiant unique : 0633578J

Avenue Principale les Berges du Lac - Tunis

Le commissaire d'exécution Mokhless Ben Youssef annonce la décision de jugement de la chambre du conseil du tribunal de première instance de Tunis l'affaire numéro 694 du 13/7/2023 la cession de la société d'animation et de loisirs «FREE TIME» située aux Berges du Lac à la société PROMED.

2023402201VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Bricorama Tunisie

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 999538D

Le Conseil d'Administration de Bricorama Tunisie, réuni le 11 Août 2023 invite Messieurs les actionnaires

à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 5 octobre 2023 à 10 heures, au siège social de la société, sis à Immeuble ALKARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard des délais et du mode de convocation de l'AGO appelé à statuer sur les états financiers des années 2010 à 2015.

2. Lecture et approbation des rapports de gestion de 2010 à 2013 avec à l'appui le rapport récapitulatif de la Direction Générale.

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers 2010 à 2013.

4. Approbation des Etats financiers des exercices 2010, 2011, 2012 et 2013, tels qu'ils ont été transmis à l'AGO réunie le 17/02/2015.

5. Approbation des conventions et des opérations reprises par les rapports du commissaire aux comptes visés par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales pour les années 2010 à 2013.

6. Affectation des résultats des exercices 2010-2011-2012-2013 tel qu'ils l'ont été lors de l'AGO du 17/02/2015.

7. Lecture du rapport de gestion 2014 et lecture et approbation du rapport de gestion 2015.

8. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers 2014 et 2015.

9. Approbation des Etats financiers des exercices 2014 et 2015.

10. Approbation des conventions et des opérations reprises par les rapports du commissaire aux comptes visés par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales pour les années 2014 à 2015.

11. Affectation des résultats des exercices 2014-2015.

12. Quitus aux membres du CA aux titres des exercices allant de 2010 à 2015.

13. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016-2017-2018.

14. Approbation de la cooptation de deux administrateurs et la nomination et le renouvellement du mandat des membres du conseil.

15. Pouvoirs.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de Bricorama Tunisie.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023R02149SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Bricorama Tunisie

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 999538D

Le Conseil d'Administration de Bricorama Tunisie, réuni le 11 Août 2023 invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 5 octobre 2023 à 12 heures, au siège social de la société, sis à Immeuble ALKARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et du mode de convocation de l'AGE.

2. Se prononcer sur la situation de la société au vu des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3. Désignation d'un ou plusieurs liquidateurs et présentation de toute documentation nécessaire à leurs missions.

4. Pouvoirs.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de Bricorama Tunisie.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023R02150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2020

SOCIETE KAMMOUN DE REALISATION IMMOBILIERE

Sté anonyme

Au capital de 650.000 dinars

Siège social : Rte de Gremda Km 3 Résidence Elferdaws Bureau n°7 Sfax

Identifiant unique : 584217K

MF : 584217KAM

Messieurs les actionnaires et le commissaire aux comptes de la société kammoun de réalisation Immobilière "KARIM" société anonyme au capital de 650.000 dinars, ayant son siège social à la route de Gremda Km 3 résidence El Ferdaws bureau n°7 Sfax, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°584217K sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020 qui se tiendra le vendredi 6 octobre 2023 à 9 heures du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue tardive de la présente assemblée.

2. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et directeur général

3. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

5. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2020.

6. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

8. Affectation des résultats enregistrés aux états financiers de l'exercice 2020.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10. Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

11. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X01149SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2021

SOCIETE KAMMOUN DE REALISATION IMMOBILIERE

Sté anonyme

Au capital de 650.000 dinars

Siège social : Rte de Gremda Km 3 Résidence Elferdaws Bureau n°7 Sfax

Identifiant unique : 584217K

MF : 584217KAM

Messieurs les actionnaires et le commissaire aux comptes de la société kammoun de réalisation Immobilière "KARIM" société anonyme au capital de 650.000 dinars, ayant son siège social à la route de Gremda Km 3 résidence El Ferdaws bureau n°7 Sfax, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°584217K sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2021 qui se tiendra le vendredi 6 octobre 2023 à 10 heure du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la date de tenue tardive de la présente assemblée.

2. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et directeur général

3. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

5. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021.

6. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

8. Affectation des résultats enregistrés aux états financiers de l'exercice 2021.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10. Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

11. Election et renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022, 2023 et 2024

12. Désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

13. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X01150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2022

SOCIETE KAMMOUN DE REALISATION IMMOBILIERE

Sté anonyme

Au capital de 650.000 dinars

Siège social : Rte de Gremda Km 3 Résidence Elferdaws Bureau n°7 Sfax

Identifiant unique : 584217K

MF : 584217KAM

Messieurs les actionnaires et le commissaire aux comptes de la société kammoun de réalisation Immobilière "KARIM" société anonyme au capital de 650.000 dinars, ayant son siège social à la route de Gremda Km 3 résidence El Ferdaws bureau n°7 Sfax, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°584217K sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2022 qui se tiendra le vendredi 6 octobre 2023 à 11 heure du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation de la date de tenue tardive de la présente assemblée.

2. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et directeur général

3. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

5. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties fiées.

7. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

8. Affectation des résultats enregistrés aux états financiers de l'exercice 2022.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10. Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

11. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'Identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X01151SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société WEST PHARMA S.A

Société anonyme

Au capital de 2.600.000 DT

Siège social : Z.I Medjez El Beb - 9070 Béja

Identifiant unique : 930311N

Sur convocation du Conseil d'Administration, l'AGO aura lieu le 7/10/2023 à 10h au 3 rue Arc en Ciel - Raoued - Ariana à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de la réunion de l'AGO des exercices 2021, 2022 ;

- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur les exercices 2021, 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et approbation des états financiers et des conventions mentionnées ;

- Affectation des résultats des exercices 2021 et 2022 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Fixation des jetons de présence des exercices 2021 et 2022 ;

- Nomination des administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Pouvoir pour formalité.

2023402193SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société WEST PHARMA S.A

Société anonyme

Au capital de 2.600.000 DT

Siège social : Z.I Medjez El Beb - 9070 Béja

Identifiant unique : 930311N

Sur convocation du Conseil d'Administration, une AGE aura lieu le 7/10/2023 à 11h au 3 rue Arc en Ciel - Raoued - Ariana à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur ;

- Pouvoir pour formalité.

2023402194SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

S.C.V SA

Société anonyme

Capital social : 1.500.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0745110V

Le Conseil d'administration tenu le 4/9/2023, convoque les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mercredi 4 octobre 2023 à 10 heures par visioconférence avec comme point à l'ordre du jour :

1/ Dissolution anticipée de la société ;

2/ Nomination du liquidateur ;

3/ Siège de la liquidation;

4/ Rémunération du liquidateur;

5/ Durée du mandat du liquidateur.

2023402196SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

YADIS HOLDING

S.A. au capital de 7 656 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0964787G

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Yadis Holding sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 9 octobre 2023 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs - ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration,

- Augmentation du capital en numéraire,

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts,

- Délégation de pouvoirs,

- Pouvoirs pour formalités.

2023402200SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société MILLENIUM HOLDING

Société anonyme

Au capital de 600.000 Dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon - Immeuble «Le 45» Bloc A Bureau A4-1 - Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 1302538S

Le Président du Conseil d'Administration invite les actionnaires et le Commissaire aux Comptes de la

société Millenium Holding à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le neuf (09) octobre (10) deux mille vingt trois (2023) à neuf (9) heures du matin au Cabinet de Maître Fatma Cherif, Avocat, sis au 33, Rue Alain Savary - Le Belvédère - 1002, Tunis, et ce afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivants :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les exercices 2016, 2017 et 2018;

2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2016, 31/12/2017 et 31/12/2018

3. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'administration relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2016, 31/12/2017 et 31/12/2018 ;

5. Approbation des conventions règlementées rentrant dans le cadre des articles 200 du code des sociétés commerciales ;

6. Affectation du résultat des exercices 2016, 2017 et 2018;

7. Quitus aux membres du Conseil d'administration;

8. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2023402202SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société WORKLY HUB SARL

Au capital de 1.000 dinars

Siège social : 06 Rue Ariha Tunis 1002

Identifiant Unique : 1810629ZAM000

Messieurs les associés de la société WORKLY HUB SARL sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 5 octobre 2023 à 14h30 au siège social de la société sis au 06 Rue Ariha Tunis 1002, à l'effet de délibérer sur :

1- Régularisation des procédures de libération du capital social,

2- Approbation des cessions des parts sociales entre associés et mise à jour de l'article 07 des statuts,

3- Pouvoirs pour les formalités

4- Questions diverses.

2023402207SRLB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Je soussigné Djebali Abdellatif, Titulaire de la C.I.N n°00354717 délivrée le 6/6/2013, à droite de Ali Ben Saad et Fatma Ben Saad, déclare avoir égaré le titre de propriété 11552/07 objet du titre foncier : 40127 Bizerte.

2023R02160DIVD2

Avis

Je soussigné Djebali Abdellatif, Titulaire de la C.I.N : 00354717 délivrée le 6/6/2013, à droite de Ali Ben Saad et Fatma Ben Saad déclare avoir égaré le titre de propriété 11551/07 objet du titre foncier : 40127 Bizerte.

2023R02161DIVD2

Avis

Mr Mohamed Najeh ben Belgacem Cherif titulaire de la C.I.N n°04135391 annonce que le titre de propriété n°15/68219 concernant le titre foncier n°105929 Monastir a disparu et objet d'Attestation de perte n°409 délivrée le 22/8/2023.

2023S01063DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Fouzia Bedoui, titulaire de la CIN n°02958280, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/49271, objet du titre foncier n°131311 Sousse sis à la Rue Mohamed Karoui - cité Jawhra Sousse n°171 Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Sousse Nord sous n°1303 le 5/9/2023.

2023S01071DIVD2

Avis

Les héritiers Ridha Gargouri annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 316 m² qui est situé à la route Gremda klm 4 Sfax est effectuée par l'acte de partage qui a été fait le 19/9/2003 et enregistré le 01/12/2003 n°M089865 à l'attestation de deux notaires Kais et Mohamed Ali Karray et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub qui existe dans la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2023X01140DIVD2

Avis

Madame Bachra Fancha annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie de 446 mètres carrés n°19 situé à la Route Habena Mil 11 Sfax qui était fait le 4 octobre 2018 enregistré le 8 octobre 2018 n°M053952 à l'attestation de deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Ben Hadj Hamida Jamila, elle a perdu l'acte de vente et elle désire extraire une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé au 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2023X01141DIVD2

Avis

Monsieur Msalmi Nejah annonce que le titre de sa propriété concernant un appartement d'une superficie 103 mètres carrés n°06 avec un terrain d'une superficie de 6.50 mètres carrés situé à la route Gremda Abizayen Mil 10 Sfax qui était fait le 19 juillet 2019 à l'attestation de deux notaires Abid Zouheir et Zouch Oussema il a perdu l'acte d'extrait de propriété et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale.

Les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed Notaire à Sfax à son bureau situé au 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2023X01142DIVD2

Avis

Monsieur Koubaa Rabii informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 9/3/2015 dressé par les notaires Mourad Chtourou et Ahmed Baccar concernant la parcelle de terre d'une superficie de 544 m² située sur la route de Tunis km 4 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2023X01145DIVD2

Avis

Monsieur Hamdi Ben Younes Gaddour informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de donation daté le 14/10/2017 dressé par les notaires Melek Madhioub et Moncef Ktata concernant la parcelle de terre d'une superficie de 472 m² situé sur la route de Teniour km 7 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2023X01146DIVD2

Avis

Monsieur Mourad ben Abdelmajid Sellami gérant de la société TEXTILE CITY sont MF 018494C annonce qu'elle est propriétaire du terrain d'une superficie de 4000 m² sis à la route Gabès km4 Sfax.

Elle a égaré son titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X01147DIVD2

Avis

Basma Chikhrouho déclare qu'elle a perdu le titre de propriété d'un terrain de 693.50 m² situé à Sfax route Teniour K 20 provenant par acte Madhmoun du 30/11/1989 par les deux notaires Ahmed Djbir et Sami Salami, elle veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 30 jours. Tél : 24234308

2023X01148DIVD2